

[Imprimer](#)

JOP Paris 2024 : un marché pour la fourniture de pontons

Image



Paris 2024 a lancé une consultation pour la fourniture de pontons pour les sites de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) et de Marseille.

Le site de compétition de Vaires-sur-Marne va accueillir durant les Jeux olympiques de paralympiques de Paris 2024 les épreuves d'aviron, de canoë-kayak, de para aviron et de para canoë, tandis que celui de Marseille sera le cadre des compétitions de voile. Le besoin de pontons pour l'événement étant supérieur aux installations pérennes, il est prévu de recourir à la location de pontons et de passerelles complémentaires.

Paris 2024 a donc lancé une consultation répartie en deux lots pour la fourniture, l'installation, la maintenance, l'entretien et la désinstallation de pontons pour les

sites de Vaires-sur-Marne et de Marseille. Des tranches optionnelles prévoient la réalisation d'un ponton cérémonie et la pérennisation de ces équipements.

Ces derniers devront notamment être accessibles aux personnes à mobilité réduite, disposer d'une surface garantissant des circulations en toute sécurité, respecter le franc-bord et répondre aux normes en vigueur.

Ambitions environnementales et sociales

Les candidats à ces marchés doivent intégrer les ambitions de Paris 2024 en termes de neutralité carbone de l'événement et de la préservation de l'environnement. Il s'agit notamment de réduire les besoins en matériel et matériaux, de favoriser le réemploi, de mutualiser les ressources partenaires, de privilégier les matériaux recyclés, biosourcés, standardisés et recyclables, etc.

A noter également le règlement d'organisation de chantier événementiel (E-ROC), donnant à toutes les parties prenantes les règles qu'elles devront respecter sur les chantiers de Paris 2024 et la charte chantier événementiel responsable, qui garantit le respect des ambitions environnementales et sociales du comité d'organisation sur l'ensemble de ses chantiers.

[Consulter l'avis](#)